



**Au 31 mars 2020, les exportations de la banane camerounaise chutent de plus 6000 tonnes.**

les deux producteurs de bananes encore en activité sur le marché camerounais ont exporté une cargaison totale de 13 891 tonnes, selon les données publiées par l'Association bananière du Cameroun (Assobacam). La société des Plantations du haut Penja, filiale de la Compagnie fruitière de Marseille, et Boh Plantations Plc font donc moins bien qu'au mois de mars 2019, au cours duquel ces deux producteurs avaient expédié 19 967 tonnes de bananes vers le marché international.

En glissement annuel, les exportations de bananes au Cameroun ont chuté de 6076 tonnes au mois de mars 2020. En février 2020, ces exportations avaient déjà connu une baisse de plus de 6500 tonnes comparées à celles de février 2019. Cette contreperformance globale est particulièrement imputable à la PHP, le leader du marché, dont les exportations ont chuté de 5 807 tonnes en mars 2020. Celles-ci sont passées de 18 600 tonnes au cours de la même période en 2019, à seulement 12 793 tonnes en mars 2020.

En février 2020, les activités d'exportation de ce producteur avaient déjà connu une baisse dans les mêmes proportions. Boh Plantations Plc, le petit poucet du marché local, a également enregistré une baisse de 269 tonnes (contre -642 tonnes en février 2020), passant de 1367

tonnes en mars 2019, à 1098 tonnes le mois dernier.

L'Assobacam n'indique pas les raisons de cette baisse de régime dans les exportations de bananes au Cameroun. Mais, l'on peut mettre ces contreperformances sur le compte de la saison sèche (qui s'est logiquement achevée autour du 15 mars), qui a visiblement été un peu plus rude depuis janvier 2020, en dépit des techniques d'irrigation mises en place par les producteurs.

Par ailleurs, les exportations de bananes au mois de mars 2020 ont probablement souffert de la crise du Coronavirus, pandémie dont le premier cas a été déclaré sur le territoire camerounais le 6 mars 2020. Depuis lors, l'on observe un ralentissement des activités au sein des entreprises, en raison des mesures barrières recommandées par les autorités publiques.